

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAGUENAY**

Une première séance ordinaire du conseil municipal se tiendra avec public

**Saguenay, le 30 juillet 2020** – La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de Saguenay se tiendra devant public, pour la première fois depuis le début des mesures prises pour contrer la COVID-19. Cependant, certaines règles ont été mises en place afin de respecter les mesures sanitaires prescrites :

- Jusqu'à nouvel ordre, toutes les séances ordinaires ou extraordinaires se tiendront à la salle Pierrette-Gaudreault du Mont-Jacob;
- Un maximum de 58 personnes du public pourra être admis dans la salle, selon la formule premier arrivé, premier servi. Ce nombre exclut les membres du conseil municipal, du personnel et de la presse;
- Un agent de sécurité sera présent à l'entrée principale pour s'assurer que le lavage des mains soit effectué et que personne ne présentant des symptômes grippaux ne soit admis. Les règles de fonctionnement seront aussi précisées et on procédera au décompte des personnes admises;
- Le couvre-visage sera obligatoire dès l'entrée; les citoyennes et citoyens devront se prémunir de leur propre masque. Ils pourront le retirer lorsqu'ils seront assis à leur place;
- Les personnes qui souhaitent intervenir pendant la **période de consultation publique** ou lors de la **période de questions** devront demeurer à leur place et se lever pour signifier leur intention de s'adresser au conseil. La Mairesse autorisera les gens à s'approcher au micro à tour de rôle, et ce, afin d'éviter les files et de respecter la distanciation physique. Les citoyens et citoyennes devront porter leur masque lorsqu'ils s'avanceront au micro et pourront le retirer le temps de leur intervention. Ils devront le remettre pour retourner à leur siège. Aucun lutrin ne sera installé pour la période de questions;

- À la fin de la séance, **les citoyennes et citoyens devront quitter par une autre porte** que l'entrée principale située sur le côté de l'immeuble. Une signalisation adéquate a été installée à cette fin;
- Lorsque l'assemblée sera levée, il sera important tant pour la population que les membres du conseil et de la presse de **maintenir la distanciation physique** et de porter le couvre-visage.

Soulignons enfin que les séances du conseil seront diffusées en direct sur le site Web de la Ville de Saguenay.

- 30 -

Source : Jeannot Allard, directeur  
Service des communications et  
des relations avec les citoyens  
418 698-3350